

Liste pour la reconquête d'un syndicalisme indépendant

LEFEBVRE Jack - SNES - 78 - BN SNES - BDFN
CROUZET Jean-Paul - SNUIPP - 69 - CS Snuipp - BDFN
DANRY Edith - SNES - 21 - CAN Snes - CDFN
MARC Audrey - SNES - 34 - CAA Snes - CDFN
LEBEUVANT Jacques - SNASUB - 29 - BN Snasub
CHABRILLAT Maryse - SNETAP - 63
LE CARDINAL Marie-Laurence - SNUCLIAS - 92
DUBESSY Jean - SNCS - 54 - CAN Sncs
LABAT Bernard - SNUIPP - 13 - CS Snuipp - CDFN
MARTINEZ Miguel - SNESUP - 77
SUCHARD Sophie - SNES - 92 - CDFD
BENOIT Christophe - SNES - 34 - CAA Snes - BDFN
PERNICI Marie-Françoise - SNUIPP - 2B
ROUX Olivier - SNES - 20 - CDFN
DEBORD Sylvie - SNETAP - 58
ESNAULT Eric - SNES - 38 - CAA Snes - CDFD
LEFEBVRE Michel - SNES - 93 - BN Snes
BODIN Martine - SNES - 93 - CAA Snes
DORCKEL Fabienne - SNICS - 79
PERE Jacques - SNES - 94 - CAA Snes - CDFN
ANDRIE Catherine - SNES - 34
LE BARS Loïc - SNES - 49 - CDFN
LE TUHAUT Patrick - SNASUB - 75 - CDFN
ANNEQUIN Jean-Patrick - SNUIPP - 36
MONNOT Fabrice - SNES - 68 - CAA
BISMUTH Simone - SNES - 92
PITT Joël - SNETAP - 48
ANTHOINE-MILHOMME Jean-Pierre - SNUIPP - 69
GUENOUX Michèle - UNATOS - 21
LACOUTURE Sylvie - SNASUB - 78
JOURDAN Yannick - SNASUB - 75
DE ROHAN-CHABOT Jean - SNES - 58 - CDFD
BELIAH Jean-Jacques - SNES - 69 - CAA Snes - CDFD
COLLAY Marie-Claude - SNES - 42 - CAA Snes
GLYZES Claudine - SNES - 11 - CAA Snes - CDFD
LOUIS Thierry - SNES - 30 - CAA Snes - CDFD
FOUQUET Marcel - UNATOS - 92
MIGNOT Yacha - SNES - 13 - CDFN
VEYSSET Alain - SNES - 91
ACHI-BARNOUJIN Taous - SNETAP - 63
ACKERMANN Thibaut - SNES - 92
ARGOUD Pierre - SNES - 30
AUDREN Françoise - SNUIPP - 13
BACLET Magali - SNES - 94
BALLEJOS Isabelle - SNES - 34
BATISTA Diana - SNES - 94
BAUD Pascale - SNES - 93
BEAUCHAMP Yvon - SNES - 79
BEN ACHOUR Chaabane - SNES - 78
BENNETOT Agnès - SNES - 94
BEYE Mohamed - SNES - 94
BONGARD Antoinette - SNES - 21
BORGES Joachim - SNES - 78
BORRAS Caroline - SNES - 34
BOURGOIN Daniel - SNCS - 92
BOURNE-CHASTEL Christine - SNES - 13
BRAYE Elisabeth - SNES - 68
BROUARD Jean-Marc - SNES - 92
BUIRE Michel - SNES - 69
BUISSON Gérard - SNES - 26
BURTIN-MALIVERNEY Maryse - SNUIPP - 69
CAMPOY Carine - SNUIPP - 69
CAPDEVILLE Marie-Claude - SNES - 11
CATALOGNE Jean - SNES - 75
CHEZE Sara - SNUIPP - 13
CIONINI Françoise - SNUIPP - 13
COCHINAL Françoise - SNES - 93

Pour la reconquête d'un syndicalisme indépendant

Nous sommes des syndiqués de différents syndicats nationaux de la FSU, de différentes sensibilités.

Au cours du seul été 2009, la loi sur la mobilité a été adoptée, les décrets de la masterisation des concours sont parus, les conséquences de la Révision Générale des Politiques Publiques, avec son cortège de milliers de suppressions de postes, se sont accélérées.

Ce qui est en jeu, c'est l'existence des services publics avec des fonctionnaires sous statut, garants de l'égalité en droit des citoyens.

Notre fédération a un rôle décisif dans l'Éducation Nationale et dans la fonction publique.

Notre liste entend oeuvrer pour que l'emporte, en dehors de tout esprit de « tendance », la défense des personnels. Ce qui se passe au sujet de la Masterisation des concours de recrutement des enseignants est un enjeu pour toute la fonction publique, pour toute la FSU.

Maintenant, partout, unité, pour le retrait de la circulaire créant les remplaçants à 3 000 euros par an !

Lors du Conseil National du SNES des 15 et 16 septembre, le texte suivant a été voté à l'unanimité moins 2 refus de vote: **« Le CN demande le retrait de la circulaire traitant des stages avant le concours et exige : l'ouverture immédiate de discussions sur la formation initiale des enseignants et CPE ; l'ouverture de négociations pour rédiger la nouvelle circulaire. »** Le Conseil national a ajouté: **« Nous refusons tout stage qui signifierait l'attribution à un étudiant d'un service d'enseignement qu'il devrait assumer seul. »**

Ce vote ouvre la voie à l'action unie partout pour faire reculer le ministre. Nous sommes heureux d'y avoir contribué car c'est le sort de toute la profession qui est en jeu.

La circulaire du 20 août organise des stages en responsabilité pour 50 000 étudiants en application les décrets sur la mastérisation des concours de recrutement des enseignants publiés le 29 juillet.

50 000 étudiants qui remplaceraient, dans le primaire, comme dans le

secondaire, les enseignants titulaires pendant 108 heures pour un salaire de 3 000 euros par an!

Pourquoi embaucher 50 000 étudiants en stage en responsabilité?

N'est-ce pas parce que le ministre entame le remplacement de corps d'enseignants fonctionnaires de l'état, professeurs des écoles, professeurs certifiés, agrégés, CPE et PLP, par une masse de dizaines de milliers de précaires, titulaires d'un master d'enseignement mais collés aux concours de recrutement? Cette année, il n'y a eu que 6 300 nouveaux recrutements dans le second degré (pour 18 500 départs en retraite) et 7 285 dans le primaire!

Le ministre veut mettre à bas tout l'édifice qui fonde le SNES, le SNUipp et tous les syndicats nationaux de la FSU, qui fonde l'école accueillant les enfants de toute la nation: l'existence d'enseignants disposant d'un statut, fonctionnaires de l'état.

Le 22 juillet a été adoptée la loi relative à la mobilité dans la FP, qui ouvre la possibilité de licencier un fonctionnaire, de recourir à l'intérim. Tout cela n'est-il pas parfaitement cohérent?

Nous considérons que si le ministre Luc Châtel a pu publier les décrets, c'est grâce à l'abstention de la FSU au CTPM du 28 mai et à son départ du CSFPE du 16 juin pour ne pas avoir à voter contre les décrets. Cela alors que des syndicats nationaux et un grand nombre de sections départementales demandaient de voter contre, dans la suite du mouvement de grève des personnels du supérieur et des étudiants qui demandaient le retrait de la réforme.

Nous considérons que l'abrogation des décrets est une nécessité car ils sont à la source de la circulaire en plaçant les concours en deuxième année de master. Précisément, l'action unie, rendue possible par la position du CN du SNES peut permettre d'obtenir le retrait de la circulaire et de porter un coup majeur aux décrets.

Il est indispensable que la FSU adopte la même position et combatte pour le retrait de la circulaire.

C'est dans ce but que nous présentons cette liste.

**« nouveau dialogue social »
« nouveau syndicalisme »
de graves menaces contre nos
syndicats**

Le 2 juin 2008, les représentants de la FSU signaient à Bercy les accords sur le dialogue social dans la Fonction publique.

Quel « **nouveau dialogue social** » en est-il sorti ?

Dès le mois de juin, la signature par le SNES des 16 points de convergence sur la réforme du lycée. A l'issue d'une intense discussion dans le syndicat, le SNES a dû quitter la commission de Gaudemar. Cela a ouvert la voie à la grève réussie du 20 novembre et à l'abandon le 15 décembre de la réforme des lycées.

Le résultat de cet accord de Bercy, c'est la mise en cause du rôle des CAP : les recteurs, les inspecteurs d'académie, publient désormais les projets de mouvement de mutations avant la tenue des CAP. C'est une nouvelle étape dans la mise en cause de l'égalité des droits en matière de mutations et de promotions, éléments fondamentaux du statut des personnels. C'est également la possibilité d'accords locaux accompagnant la déréglimentation.

Lors du Congrès du SNES a été présenté un texte fixant la perspective d'un « **nouveau syndicalisme** » et d'une « **unification avec la CGT** ».

Quel est le contenu de ce « **nouveau syndicalisme** » ?

Il s'inscrit dans la démarche – qui n'avait pas obtenu la majorité requise au Congrès de Marseille de 2007 – d'adhésion de la FSU à la Confédération Européenne des Syndicats et à la Confédération Syndicale Internationale, prônant toutes deux l'intégration des organisations syndicales à la « **gouvernance mondiale** ».

Il s'inscrit dans les suites de la loi sur la démocratie sociale d'août 2008, issue de la position commune signée par le MEDEF, la CFDT et la CGT. Cette loi fait peser de graves menaces sur le syndicalisme.

Elle retire tout caractère représentatif aux organisations syndicales qui n'ont pas obtenu 10 % des voix aux élections au sein de l'entreprise. Elle favorise les accords d'entreprise, qui peuvent déroger à la loi et aux accords de branches ou aux accords interprofessionnels.

N'est-il pas clair que ce pseudo – « **dialogue social** » ne vise qu'au démantèlement des acquis sociaux et des statuts ? Quel dialogue social, pour quelles « **réformes** » dans le cadre des dizaines de milliers de suppression de postes programmées ?

D'ores et déjà, cette loi conduit certaines organisations à mener des tentatives de regroupement, comme celui entre l'UNSA et la CGC, regroupement sans bases revendicatives, et qui vient d'échouer.

Nous considérons que la FSU doit s'interdire de participer à de telles manœuvres de sommet, sans avenir, et qu'elle doit réaffirmer son attachement à la perspective de la réunification syndicale fixée par nos statuts et son attachement au syndicalisme basé sur la Charte d'Amiens, indépendant de l'État et des partis.

**Pour les revendications urgentes,
pour la grève jusqu'à satisfaction**

Après la catastrophe des journées des 26 mai et du 13 juin 2009, journées saute-moutons, et des défilés sans grève, le recours à la grève pour nos revendications est indispensable.

Pour le retrait de la circulaire traitant des stages avant le concours, pas de stages en responsabilité pour les étudiants, abrogation des décrets sur la mastérisation.

Pour l'arrêt des suppressions de postes, la restitution des postes supprimés.

Pour la défense des statuts et des corps des fonctionnaires, du code des pensions, le retour aux 37,5 annuités, pour l'abrogation de la loi sur la mobilité.

Contre les privatisations, pour la défense des personnels décentralisés (ex TOS), pour le maintien de tous les personnels dans la Fonction publique d'état.

Pour les salaires, pour le rattrapage des pertes de pouvoir d'achat, non à une revalorisation de quelques uns financée par le blocage des salaires de tous et les suppressions de postes.

Pour le retrait définitif de la réforme des lycées, des bacs professionnels en trois ans, pour la défense des RASED et de la maternelle

Pour la laïcité, fonds publics à la seule école laïque.

Votez pour la liste PRSI

Dans de nombreux départements, votez pour les listes d'union auxquels participent des candidats de la liste nationale PRSI.

Pour tous contacts : jacklefebvre1@free.fr ou Jack Lefebvre collègue A. Chénier, 78200 Mantes-La-Jolie.

COHEN-OLIVAR Stéphanie - SNES - 93
COLAS Philippe - SNES - 71
CONIL Jean-Michel - SNES - 13
COUDERT Jean - SNETAP - 63
CROS Pierre - SNES - 11
CROS ROSAS Maria - SNETAP - 63
DEAL Xavier - SNES - 42
DJOUMESSI Pascal - SNES - 69
DUBACQ Bruno - SNETAP - 63
DUBOIS Marie-José - SNES - 21
DUREAU Françoise - SNETAP - 63
DUTOIT Serge - SNES - 69
EL MESSAOUDI Rachid - SNES - 94
ELIES Isabelle - SNES - 21
ESTIENNE Régine - SNES - 13
FABRE Elisabeth - SNES - 11
FARDEHEB Rachid - SNES - 95
FETILLE Annie - SNUIPP - 13
FEVRIER Françoise - SNES - 88
FIANCETTE Marie - SNES - 95
FISCH Eliane - SNES - 68
FLOURY Emmanuelle - SNES - 13
FROMENTAL Fanny - SNES - 30
GATOUILLAT Anne - SNES - 21
GAUDILLERE Nadine - SNES - 69
GEMBERLE Jean - SNES - 68
GIBERT Philippe - SNES - 21
GIRARDI Marylène - SNUAS - FP - 30
GOUBAULT Philippe - SNUIPP - 38
GOURDON Isabelle - SNES - 83
GRIVEAU Catherine - SNUIPP - 92
GROSS Doris - SNES - 68
GUENOUX Michel - UNATOS - 21
GUILLOU Dominique - SNES - 34
GUINET Alexandre - SNES - 42
HEMMERLIN Véronique - SNES - 68
HERON Corinne - SNES - 92
HIFFLER Michèle - SNES - 68
HUIJN Stéphanie - SNES - 88
JANNEAU Rémy - SNESUP - 72
LACLAUSTRA Hélios - SNETAP - 63
LATRACHE Cheikh - SNES - 34
LE BELLER Claribel - SNESUP - 75
LE MOIGNE Jean-Gabriel - SNES - 93
LEGROS Bernard - SNES - 91
LESSAVRE Sophie - SNES - 21
LEUDIERE Léone - SNASUB - 29
LIONS Claire - SNES - 13
MAILLOT Hélène - SNES - 11
MAKHLOUKA Ratib - SNES - 92
MATAMALA Bernard - SNUIPP - 69
MAZARD Emmanuelle - SNETAP - 63
MEYER Emmanuel - SNUIPP - 13
MOUCHIQUEL Haridas - SNES - 21
MURCIA Sébastien - SNES - 92
NACHBAUER Rémy - SNES - 68
OLIVIERI Renaud - SNES - 30
PENET Florence - SNETAP - 63
PERRINO - BOULAFI Michèle - SNES - 34
RAULT Christine - SNES - 92
RAVEL Eldina - SNES - 21
RENAUD Hélène - SNUIPP - 69
RIVAL Christiane - SNUIPP - 69
ROBERTO Cyril - SNESUP - 77
ROCHAS Hélène - SNES - 11
ROUSSEL Sandrine - SNETAP - 43
ROZANES Bruno - SNES - 69
SAVY Huguette - SNASUB - 75
SCHOENHALS Anne - SNES - 30
SEPPECHER Pierre - SNESUP - 83
SEROR Corinne - SNES - 92
SMITH Evelyne - SNUIPP - 69
SOKOLOFF Franck - SNUIPP - 69
TAISANT Jacques - SNES - 21
THOMAS Jean-Pierre - SNES - 34
UGUEN Antoine - SNES - 94
VEYSSIERE Bernard - SNCS - 86
VEZON Nathalie - SNES - 30
VIDAL Agnès - SNES - 11
VULLIARD Christine - SNES - 69
WALGENWITZ Marie - Claude - SNES - 68
WATTEAU Françoise - SNCS - 54
XICLUNA Chantal - SNUIPP - 13